

## DESTINATION GREATER VICTORIA

### CONCOURS DE LA JOURNÉE DU HOCKEY AU CANADA BANQUE SCOTIA 2024

#### RÈGLES ET RÈGLEMENTS OFFICIELS

En participant au concours de la Journée du hockey au Canada Banque Scotia de Destination Greater Victoria, vous pourriez être admissible à gagner les prix suivants : Les personnes résidentes du Canada pourraient gagner un **voyage aller-retour de trois (3) jours à Victoria, en Colombie-Britannique, au Canada, avec hébergement et crédit de billet d'avion pour deux (2) personnes** afin d'assister aux festivités de la Journée du hockey au Canada Banque Scotia à Victoria, en Colombie-Britannique, pendant la fin de semaine du 20 janvier 2024.

La personne gagnante et une (1) personne invitée passeront trois (3) nuits et quatre (4) jours à Victoria, grâce à un bon de 2 000 \$ pour un billet d'avion organisé par Air Canada, un hébergement organisé par le Fairmont Empress (1 293 \$), une demi-journée d'observation des baleines pour deux personnes avec Prince of Whales Whale & Marine Wildlife Adventures (328 \$), une visite gastronomique du centre-ville avec Off The Eaten Track (160 \$), une carte-cadeau Visa prépayée de 500 \$ CAN et deux billets pour assister aux festivités de la Journée du hockey au Canada Banque Scotia 2024 (550 \$), pour une valeur totale approximative de 4 831 \$ CAN.

Les prix doivent être utilisés entre le 19 et le 22 janvier 2024, à l'occasion de la fin de semaine de la Journée du hockey au Canada Banque Scotia.

Le concours commence le mercredi 15 novembre 2023 à 12 h HP (la « date de début ») et se termine le vendredi 15 décembre 2023 à 16 h HP (la « date de clôture »). Le nom de la personne gagnante sera tiré au sort le vendredi 15 décembre 2023 parmi toutes les participations canadiennes admissibles qui auront rempli le formulaire de participation au concours ([tourismvictoria.com/hockey](https://tourismvictoria.com/hockey) (EN) [tourismvictoria.com/lehockey](https://tourismvictoria.com/lehockey) (FR)). La personne gagnante sera informée par téléphone et par courriel. Si la personne gagnante ne réclame pas son prix avant le mardi 19 décembre 2023, à 16 heures HP, le nom d'une nouvelle personne gagnante sera tiré au sort et on communiquera avec elle. Ce processus se poursuivra jusqu'à ce que la personne gagnante soit confirmée.

En remplissant le formulaire de participation, vous consentez à ce que Destination Greater Victoria et ses agences partenaires protègent les renseignements que vous avez fournis. Destination Greater Victoria et ses agences partenaires prennent toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de toutes les données relatives au concours « Journée du hockey au Canada ». Si vous souhaitez retirer votre participation au concours, veuillez communiquer avec la personne responsable de la protection de la vie privée de Destination Greater Victoria (dont les coordonnées se trouvent ci-dessous).

**Le présent concours n'est en aucun cas commandité, endossé ou administré par la Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia ») ou associé à elle. Vous comprenez qu'en participant au concours, vous fournissez vos renseignements à Destination Greater Victoria et non à la Banque Scotia. Vous acceptez de dégager entièrement la Banque Scotia de toute responsabilité liée au présent concours. Toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant le concours doit être adressé à Destination Greater Victoria et non à la Banque Scotia.**

AUCUN ACHAT REQUIS. NUL LÀ OÙ C'EST INTERDIT.

## 1. DATES

Le concours commencera le mercredi 15 novembre 2023 (la « date de début ») à 12 h HP. Le concours se terminera à 16 h HP le vendredi 15 décembre 2023 (la « date de clôture »). La personne gagnante sera sélectionnée au hasard à Victoria, en Colombie-Britannique, le 15 décembre 2023, au plus tard trois (3) heures après la clôture du concours, parmi toutes les participations admissibles du Canada qui ont rempli le champ du formulaire de la page d'accueil du concours. La personne gagnante sera prévenue par téléphone et, en l'absence de réponse, par courriel. Si la personne gagnante ne réclame pas son prix avant le mardi 19 décembre 2023, à 16 h HP, le nom d'une nouvelle personne gagnante sera tiré au sort et on communiquera avec elle.

Le prix ne peut être utilisé qu'entre le vendredi 19 janvier 2024 et le lundi 22 janvier 2024.

## 2. ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert à toute personne résidente du Canada âgée de 19 ans ou plus qui participe au concours en remplissant le formulaire de participation. Les champs du formulaire sont obligatoires pour participer au concours. Le fait de remplir le formulaire donne à Destination Greater Victoria et à ses agences partenaires le droit de promouvoir, de commercialiser et d'annoncer ses services ainsi que ceux de ses partenaires affiliés. Cela comprend les campagnes de marketing par courriel. Vous pouvez refuser de recevoir des messages de marketing en utilisant les mécanismes d'exclusion et les liens fournis.

Destination Greater Victoria a le droit de disqualifier les participations qui ne respectent pas ces directives, à sa discrétion.

En remplissant le formulaire de participation, vous consentez à ce que Destination Greater Victoria et ses agences partenaires protègent les renseignements que vous avez fournis. Destination Greater Victoria et ses agences partenaires prennent toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que toutes les données relatives au concours Journée du hockey au Canada Banque Scotia sont protégées et restent confidentielles. Si vous souhaitez retirer votre participation au concours, veuillez communiquer avec la personne responsable de la protection de la vie privée de Destination Greater Victoria (dont les coordonnées se trouvent ci-dessous).

Toute fausse déclaration concernant l'âge ou le lieu de résidence entraînera la disqualification de la participation. Les personnes suivantes ne sont PAS admissibles au concours : (a) les employés, les membres du conseil d'administration de Destination Greater Victoria, les entrepreneurs, les agents et/ou les représentants de Destination Greater Victoria, les agences de publicité et de promotion; (b) les employés, les agents et/ou les représentants de l'une ou l'autre des parties fournissant le prix du concours; (c) les membres de la famille immédiate (définie comme la mère, le père, les frères, les sœurs, les fils, les filles et l'époux ou l'épouse), ou toute personne avec laquelle ils ou elles sont domiciliés, de toute personne décrite en (a); (d) toute personne ayant gagné un concours de Destination Greater Victoria depuis le 15 décembre 2022; et (e) toute personne résidant dans un territoire dans lequel les concours de cette nature sont interdits. Les chances que l'on sélectionne votre nom dépendent du

nombre total de bulletins de participation admissibles reçus avant la date de clôture. Plus le nombre de participations admissibles reçus est élevé, plus les chances d'être sélectionné sont faibles.

Le présent concours est nul là où la loi l'interdit. Le concours consiste en un tirage au sort et en la réponse à une question d'habileté mathématique réglementaire.

### **3. COMMANDITAIRE**

Greater Victoria Visitors & Convention Bureau (« Destination Greater Victoria »), 765, rue Broughton, bureau 600, Victoria (C.-B.) V8W 1E2 Canada.

### **4. POUR PARTICIPER**

Obtenez une (1) participation en vous rendant sur la page d'accueil du concours ([tourismvictoria.com/hockey](http://tourismvictoria.com/hockey) (EN) [tourismvictoria.com/lehockey](http://tourismvictoria.com/lehockey) (FR)) et en remplissant les champs du formulaire fourni. Les champs du formulaire sont obligatoires pour participer au concours. Une seule participation par personne. Les participations multiples seront considérées comme non valables.

Destination Greater Victoria a le droit de disqualifier les participations qui ne respectent pas ces directives, à sa discrétion.

La personne participante doit fournir, dans les champs du formulaire, un numéro de téléphone et une adresse de courriel valides, pour que Destination Greater Victoria puisse être en mesure d'informer la personne gagnante le vendredi 15 décembre 2023. Au moment de la sélection aléatoire de la personne gagnante, Destination Greater Victoria s'assurera qu'elle a respecté toutes les conditions de participation. Si ce n'est pas le cas, Destination Greater Victoria tirera au sort le nom d'une autre personne gagnante. Aucun renseignement personnel ne sera demandé après l'envoi du bulletin de participation. Remarque : [tourismvictoria.com/hockey](http://tourismvictoria.com/hockey) (EN) et [tourismvictoria.com/lehockey](http://tourismvictoria.com/lehockey) (FR) sont les SEULES pages d'accueil officielles associées au concours Journée du hockey au Canada Banque Scotia de Destination Greater Victoria. Toute usurpation d'identité peut et doit être signalée.

**IMPORTANT :** Il existe bel et bien des escroqueries en matière de concours. Nous ne vous demanderons jamais les détails de votre carte de crédit ni aucune forme de compensation. Soyez consciente, conscient, vigilante et vigilant face aux activités d'escroquerie.

En participant, vous acceptez de respecter et d'être liée ou lié par le présent règlement officiel et par les décisions de Destination Greater Victoria, qui seront définitives en ce qui concerne toutes les questions relatives au présent concours. Il vous incombe de vous assurer d'avoir respecté toutes les conditions contenues dans le règlement officiel. Destination Greater Victoria n'est pas responsable des défaillances ou des erreurs de téléphone, d'ordinateur ou de réseau, qu'elles soient de nature technique ou humaine, des interruptions de communication ou d'autres forces qui échappent au contrôle raisonnable de Destination Greater Victoria. Destination Greater Victoria et ses agences partenaires prennent des précautions raisonnables pour assurer la sécurité des données et des renseignements soumis en vertu du présent concours. Destination Greater Victoria se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler ou de suspendre le présent concours si un virus, un bogue ou toute autre cause qui échappe au contrôle

raisonnable de Destination Greater Victoria venait à altérer la sécurité ou la bonne administration du concours. Toute tentative d'endommager délibérément un site Web ou de saper le fonctionnement légitime du présent concours constitue une violation des lois civiles et criminelles, et si une telle tentative est faite, Destination Greater Victoria se réserve le droit de demander des réparations et des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi, y compris des poursuites criminelles.

## 5. SÉLECTION DES PERSONNES GAGNANTES

Une (1) personne gagnante du Canada sera sélectionnée au moyen d'un tirage au sort parmi toutes les participations admissibles ayant rempli les champs du formulaire de la page d'accueil du concours pour gagner les **trois (3) nuits et quatre (4) jours à Victoria compris dans le prix, avec un bon de 2 000 \$ pour un billet d'avion organisé par Air Canada, un hébergement organisé par le Fairmont Empress (1 293 \$), une demi-journée d'observation des baleines pour deux personnes avec Prince of Whales Whale & Marine Wildlife Adventures (328 \$), une visite gastronomique du centre-ville avec Off The Eaten Track (160 \$), une carte-cadeau Visa prépayée de 500 \$ CAN et deux billets pour assister aux festivités de la Journée du hockey au Canada Banque Scotia 2024 (550 \$), pour une valeur totale approximative de 4 831 \$ CAN.**

Une seule participation par personne participante sera acceptée.

La personne gagnante sera prévenue par téléphone et par courriel. Si la personne gagnante ne réclame pas son prix avant le mardi 19 décembre 2023, à 16 h HP, le nom d'une nouvelle personne gagnante sera tiré au sort et on communiquera avec elle.

Les prix ne peuvent être utilisés qu'entre le vendredi 19 janvier 2024 et le lundi 22 janvier 2024.

## 6. SÉLECTION ALÉATOIRE

Destination Greater Victoria sélectionnera au hasard une (1) personne gagnante parmi tous les bulletins de participation canadiens, au moyen d'un tirage au sort parmi tous les bulletins de participation admissibles reçus en utilisant Random Name Picker ([namepicker.net](http://namepicker.net)).

## 7. POUR ÊTRE DÉCLARÉE PERSONNE GAGNANTE

Avant d'être déclarée personne gagnante d'un prix, la personne participante sélectionnée doit répondre correctement à une question d'habileté mathématique réglementaire et soumettre un formulaire de déclaration et d'exonération dûment rempli confirmant qu'elle s'est conformée au règlement du concours et qu'elle accepte le prix tel qu'il est attribué, ce qui dégage ainsi Destination Greater Victoria de toute responsabilité en lien avec le concours ou le prix. Si une personne participante sélectionnée n'a pas répondu pour réclamer son prix dans les cinq (5) jours qui suivent la dernière tentative de communication après au moins trois (3) tentatives par Destination Greater Victoria; ou ne répond pas correctement à la question réglementaire; ou ne se conforme pas autrement au règlement du concours, un ou plusieurs autres tirages au sort seront effectués pour sélectionner de la même manière une autre

personne gagnante. Le prix ne sera remis qu'aux personnes gagnantes confirmées. Toutes les décisions de Destination Greater Victoria sont définitives.

## **8. ARBITRAGE ET CHOIX DE LA LOI APPLICABLE**

Sauf si la loi l'interdit, les personnes participantes acceptent, comme condition de participation au présent concours, que tous les litiges et causes d'action découlant de ou liés au présent concours, ou toutes les réclamations soumissionnées, soient résolus exclusivement par un arbitrage final et contraignant par un arbitre conformément aux dispositions de la *B.C. Commercial Arbitration Act* (loi sur l'arbitrage commercial de la Colombie-Britannique), ou de toute législation qui la remplace et qui est en vigueur à la date de l'avis de recours à l'arbitrage. Toute audience se tiendra à Victoria, en Colombie-Britannique, au Canada. Le concours se déroule en Colombie-Britannique, au Canada. Le concours se déroule et les prix sont attribués en Colombie-Britannique. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du règlement officiel, ou les droits et obligations des personnes participantes au présent concours, seront régis et interprétés conformément aux lois de la Province de la Colombie-Britannique et aux lois fédérales applicables du Canada.

Pour les personnes participantes du Québec, un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix ne peut être soumis à la Régie que dans le but d'aider les parties à parvenir à un règlement.

## **9. RÉSILIATION**

Destination Greater Victoria se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le concours, ou de modifier le règlement du concours à tout moment, pour quelque raison que ce soit. Si un élément du prix identifié n'est pas disponible, Destination Greater Victoria peut lui substituer un article ou une expérience de valeur équivalente.

## **10. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA PERSONNE PARTICIPANTE**

Le site Web de Destination Greater Victoria sert de plateforme pour le présent concours. Destination Greater Victoria et ses agences partenaires prennent des mesures raisonnables pour protéger les renseignements personnels soumis en vertu du présent concours. Toute question concernant le traitement des renseignements personnels des personnes participantes ou le retrait d'une soumission au concours peut être adressée à :

Responsable de la protection de la vie privée de Destination Greater Victoria  
765, rue Broughton, bureau 600, Victoria (C.-B.)  
V8W 1E2 Canada  
[privacy@tourismvictoria.com](mailto:privacy@tourismvictoria.com)  
250-896-4156